



22 mai 2025

AVIS DE LA CFDT SUR PROTON

Après le comité Européen (ECADS, dont vous avez tous reçu [l'avis](#)), le comité central (CSE-C) a à son tour été consulté sur le plan Proton.

Les élus du CSE-C ont été unanimes à donner un avis négatif !

Voici les explications de l'avis défavorable de la CFDT.

***Avis de la CFDT** concernant le projet de réorganisation Proton et ses conséquences sur l'emploi, et en matière de santé, sécurité et des conditions de travail ainsi que ses conséquences environnementales*

Le CSE-Central Airbus DS est appelé à se prononcer au sujet du projet de réorganisation Proton et ses conséquences sur l'emploi, la santé, la sécurité et les conditions de travail, ainsi que ses conséquences environnementales.

Annoncé en décembre 2024, le projet Proton comporte un volet organisationnel et un plan de réductions d'effectifs. Il est en lien avec les résultats financiers catastrophiques de Space Systems (1,9 milliard d'Euros de pertes sur 2023 et 2024), et cependant il porte sur toute la division, alors que les activités Air Power et Connected Intelligence ne sont pas en pertes. D'ailleurs, c'est le projet Turnaround, qui ne concerne que Space Systems et n'entraîne pas de suppressions d'emplois, qui est présenté par la Direction comme la réponse à ces pertes abyssales. La présente consultation ne concerne que Proton, et non Turnaround, ce qui laisse perplexe, car 55% des suppressions d'emplois annoncées sont concentrées sur Space Systems, qui représente moins de 25% des activités de la division.

Sur le plan organisationnel, Proton accentue la verticalisation de l'organisation de la division Airbus DS, déjà amorcée dans le plan ATOM, pour lequel la CFDT avait émis un avis favorable. En redonnant à chacune des 3 business lines la maîtrise de ses activités, incluant les ventes, la qualité, le procurement, Proton complète ATOM qui avait déjà reverticalisé l'engineering et une partie des opérations. Cette verticalisation, la CFDT la demandait depuis plus de 10 ans, tant les conséquences

de la fusion des activités Défense et Espace avait dégradé la performance en particulier de Space Systems. Un satellite n'est pas un avion de chasse, et plus encore une activité de développement permanent (le spatial) ne se gère pas comme une activité majoritairement centrée sur la production (les avions militaires).

La CFDT ne peut donc qu'approuver cette verticalisation qui redonne à Space Systems l'autonomie indispensable pour réussir son redressement.

En ce qui concerne l'impact sur l'emploi, Proton comprend donc un plan de 2043 suppressions d'emplois dont 540 en France. La CFDT ne sous-estime pas la gravité de la situation économique de Space Systems, et ne conteste pas a priori que cette situation puisse avoir un impact négatif sur l'emploi. Mais force est de constater que les explications de la Direction ne permettent pas de justifier ces suppressions d'emploi, et a fortiori de les quantifier :

- En matière de plan de charge, les informations fournies sont très insuffisantes, et difficilement interprétables. Ainsi, il n'est pas clair que le plan de charge présenté prend en compte les améliorations de productivité attendues de Proton et Turnaround ou non. Les hypothèses de gain d'affaires n'ont pas été clairement présentées non plus : charge sûre, probable, possible, scénario d'activité etc.
- Le carnet de commandes est lui très bien rempli.

- Comme indiqué plus haut, les suppressions d'emplois sont présentées comme étant des conséquences de Proton et non de Turnaround, ce qui est contredit par le nombre élevé de suppressions d'emplois dans Space Systems. De ce fait, la quantification de l'impact sur l'emploi de Proton est difficilement compréhensible, et les chiffres avancés semblent venir plus d'objectifs de réduction de coût que d'une projection des gains de productivité attendus de Proton comme de Turnaround.
- Par ailleurs, la CFDT ne comprend pas la volonté de la Direction d'augmenter le recours à la sous-traitance, surtout si cela se traduit par des pertes d'emplois pour Airbus DS.
- De même, la CFDT ne comprend pas pourquoi des contrats de R&D financés par l'ESA ont été stoppés, ils ne coûtaient rien à la société et préparaient l'avenir. Comment peut-on justifier ce type de décision et en même temps supprimer des emplois ?

Dans ces conditions, la CFDT ne peut cautionner ces réductions d'effectif, d'autant que le contexte international permet d'espérer une croissance des activités spatiales dans les années à venir, compte tenu de la nécessité de souveraineté européenne en particulier. Ne va-t-on pas regretter dans quelques mois les départs de salariés expérimentés et compétents ?

Dans une recherche de « moindre mal », la CFDT a cependant accepté de négocier les conditions d'une Rupture Conventionnelle Collective qui permet d'éviter tout licenciement. La CFDT a également accepté de signer un accord de « mise en œuvre de mesures de soutien à une croissance dynamique d'Airbus DS SAS », dont la principale mesure est un quasi blocage des salaires en 2025, en échange de la préservation ou la création de 140 emplois, ramenant ainsi l'impact sur l'emploi à 400 pour Airbus DS SAS. La volonté de la Direction d'éviter tout départ contraint et de limiter par la négociation l'impact sur l'emploi est d'autant plus notable que cela n'avait pas été le cas des précédents plans de réduction d'emplois de 2014 et 2021. Il faut souligner aussi positivement l'engagement pris par la Direction de ne pas engager de nouveau plan de suppressions d'emplois avant le 1er janvier 2027.

En ce qui concerne l'impact sur la santé, la sécurité et les conditions de travail, la CFDT se joint aux recommandations de la CSSCT-C. L'expertise de SECAFI sur ce sujet a mis en évidence les secteurs les plus impactés, et a souligné en particulier la situation de TD et TH. La CFDT demande à la Direction d'être particulièrement vigilant quant à la charge de travail des salariés de ces 2 entités, et à la qualité du service qui sera rendu à l'entreprise, puisque ces 2 entités travaillent au service de toute l'entreprise.

Le plan Proton ne présente pas de conséquences immédiates sur l'environnement.

En conclusion, la CFDT approuve le principe de la verticalisation de l'organisation porté par le projet Proton ; elle prend acte positivement de l'absence de mesures contraignantes, avec uniquement des départs volontaires, et se félicite d'avoir pu négocier une réduction significative de l'impact sur l'emploi. La CFDT ne peut cependant pas approuver un projet qui inclut un plan de suppressions d'emplois dont la justification n'a pas été apportée, qui risque de mettre de nombreux salariés en situation de surcharge dangereuse pour les personnes mais aussi pour le succès des projets, et qui va fragiliser la société au moment où le contexte international nécessite au contraire de se préparer à de nouveaux programmes dans le domaine de la souveraineté.

Dans ces conditions, et malgré les points positifs soulignés, la CFDT émettra un avis défavorable.

La CFDT émet 3 recommandations, qui rejoignent celles de l'ECADS :

- Communiquer vers tous les salariés au sujet de la vision stratégique pour l'entreprise
- Analyser les conséquences du nouveau contexte géopolitique international et le cas échéant réduire le nombre de suppressions d'emplois induites par Proton
- Mettre un terme aux mesures « punitives » du « cash containment », qui ne préparent pas l'avenir : pour gagner des affaires ou manager des équipes transnationales, il faut voyager ; pour motiver les équipes on ne peut pas supprimer ad vitam aeternam tous les événements conviviaux, et proposer aux salariés d'amener leur sandwich plutôt que de leur payer des plateaux repas quand une réunion nécessite d'écourter la pause déjeuner.

De nouvelles règles viennent restreindre la communication syndicale sur l'intranet Airbus.

Pour accéder aux nouveaux tracts CFDT sur intranet vous devez au préalable rejoindre ce Google groupe:

[DL-info-CFDT-ADS](#)

(A faire seulement une fois pour toutes. C'est confidentiel et sans engagement)

UNE QUESTION ? ÉCRIVEZ-NOUS ! Mail : CFDT_ADS@airbus.com